



# ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publié mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

**1700 à 1757**

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 3
Partie II Corrections aux cartes .....	4 à 6
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	7

Direction générale des Services à la  
navigation maritime  
Aides Maritimes

**PAPIER RECYCLÉ**

Internet:

<http://www.notmar.com>

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des raisons du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### ***Terre-Neuve***

Centre SCTM - St.John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-6285

#### ***Maritimes***

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### ***Centre & Arctique***

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### ***Laurentienne***

GC\SO\COR  
Avis écrits  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

#### ***Pacifique***

Centre régional d'information maritime - Vancouver  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453

ION  
ICE  
HIQUE  
DA

DITION  
RESPONIBLE

CTIONS  
T (SOUTH PORTION)

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à  
Les relèvements des feux sont donnés du large.

des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les hauteurs** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf contraire.

**Renseignement d'origine canadienne** - Une étoile (\*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires. Les cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncés dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apporté aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une**

### **Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion**

l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications *suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

<b>Tableau des stations de référence du DGPS au Canada</b>					
<b>Nom de la station</b>	<b>stations de référence</b>	<b>DGPS Ident. station</b>	<b>Position géogr. Latitude Longitude</b>	<b>Fréquence [kHz]</b>	<b>Bit/s</b>
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 O	300	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N 126 55 O	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N 125 33 O	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N 123 07 O	320	200
Wiaraton, Ont.	310,311	918	44 45 N 81 07 O	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N 75 25 O	306	200
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc	312, 313	929	45 19 N 73 19 O	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N 71 10 O	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N 69 36 O	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N 64 48 O	319	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 O	295	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 40 O	312	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 O	307	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 O	290	200
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	315	200

			53 11 O		
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N 58 30 O	299	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 O	310	200

### RECEVEURS DGPS - MISE EN GARDE

Les signaux transmis par le système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne comprennent de l'information intégrée conçue pour alerter les usagers de récepteurs DGPS de type utilisateur que le système ne fonctionne pas dans les limites de tolérance ou qu'il est défectueux. Durant les essais, on a constaté que certains récepteurs DGPS de type utilisateur ne peuvent capter l'information adéquatement. Si l'information est mal captée par l'équipement d'un utilisateur, cela peut amener des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou votre fournisseur de DGPS pour vous assurer que votre récepteur peut capter correctement l'information relative au bon fonctionnement de la station de référence DGPS.

### ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

La Garde côtière canadienne a reçu des rapports en mars 1997 concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement le signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être

### Rapport de divergence pour le DGPS

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrirez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

### CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

# DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

<b>User information / Renseignements sur l'utilisateur</b>
--

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
Vessel position at the beginning of the anomaly /  
Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_  
Vessel position at the end of the anomaly /  
Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

<b>Anomaly report / Rapport d'anomalie</b>
--

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_  
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le

DGPS site using / Station DGPS utilisée : Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_  
DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /  
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui \_\_\_\_\_ No / Non \_\_\_\_\_

Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_  
Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

<b>Weather conditions / Conditions météo</b>
--

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS  
Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.  
Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_  
Bearing and range to electrical storm /  
Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_  
Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_

**Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

<b>User equipment information / Renseignements sur l'équipement</b>
---

GPS receiver / Récepteur GPS : Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS : Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:  
 ECDIS / SVCEI : Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 Radar image interfaced / Image radar intégrée ? : Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon**

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes  
 200 rue Kent, 5ième étage  
 No de poste 5130  
 Ottawa, Ontario  
 K1A 0E6

# Canada

<b>Legend / Légende</b>
-----------------------------

**Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
 La position peut être donnée en latitude, longitude, et distance, emplacement de bouée, etc.

**KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

**N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

**Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

**SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel l.

**SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

**DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

**SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

## AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

### Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

#### **1. Aides à la navigation superflues**

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

## **2. Normes relatives aux aides à la navigation**

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de

## **3. Aides privées à la navigation**

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du

## **NOUVEAUX PROJETS**

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

site Web - [www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm](http://www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm) - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes  
Région du Centre et de l'Arctique  
201 Front Street North, suite 703  
Sarnia (Ontario) N7T 8B1  
N<sup>os</sup> de téléphone :  
(519) 383-1859  
(519) 383-1861  
N<sup>o</sup> de télécopieur :  
(519) 383-1989

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Informations et publications,  
Direction générale des services à la navigation maritime,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches  
Ottawa, Ontario,  
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037  
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

#### ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

#### ANCIENNE ADRESSE

**NOM**.....

**ADRESSE**.....**APP.**.....

**VILLE** ..... **CODE POSTAL** .....

**PROVINCE**.....**PAYS** .....

#### NOUVELLE ADRESSE

**NOM**.....

**ADRESSE**.....**APP.** .....

**VILLE**.....**CODE POSTAL**.....

**PROVINCE**.....**PAYS**.....

N<sup>o</sup>

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

**NATIONALE**

<b>PUBLICATION DE LA GARDE CÔTE CANADIENNE</b> – Modifications à l'Édition Annuelle des Avis aux navigateurs - 1999.....	1756	1-3
---	------	-----

**ARCTIQUE**

<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST</b> - CAMBRIDGE BAY - Bouées.....	1723	4,5
- M'CLINTOCK BAY À ETA ISLAND - Bouées.....	1720	4
- SPENCE BAY ET LES APPROCHES - Bouées.....	1711	4
- STORIS PASSAGE À SIMPSON STRAIT - Profondeurs moindres.....	1721	4

**PACIFIQUE**

<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b> - FITZ HUGH SOUND - RIVERS INLET - GOOSE BAY - Roche .....	1732	5
- LAMA PASSAGE - NEW BELLA BELLA - Bouées.....	1702	5
<b>ÉTATS-UNIS - ALASKA</b> - DIXON ENTRANCE - DALL ISLAND - POINT CORNWALLIS - Feu.....	1745	6
<b>ÎLE DE VANCOUVER</b> - ESQUIMALT HARBOUR - Balise et radar.....	1740	5

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis Page	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis
LC 3000	1745	6					
3313	1740	5					
3419	1740	5					
3440	1740	5					
3720	1702	5					
3785	1702	5					
3787	1702	5					
LC 3802	1745	6					
3934	1732	5					
7731	1721	4					
7733	1721	4					
7735	1720	4					
7750	1723	4,5					
7770	1711	4					

:

Remplacer la page suivante.

On peut se procurer cette publication auprès de :

Bureau de distribution des cartes marines  
Pêches et Océans Canada  
1675, chemin Russel  
Case postale 8080  
Ottawa (Ontario)  
Canada  
K1G 3H6

Tél : (613) 998-4931  
Fax: (613) 998-1217  
Courrier électronique : chs\_sales@dfo-mpo.gc.ca

Bureau de distribution des cartes marines  
Pêches et Océans Canada  
9860 W. Saanich Road  
Case postale 6000  
Sidney (Colombie-Britannique)  
Canada  
V8L 4B2

Tél : (250) 363-6358  
Fax: (250) 363-6841  
Courrier électronique : chart\_sales@ios.bc.ca

Internet : <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca>

ou chez l'un des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada.

© Ministre des Pêches et Océans Canada 1999  
No. de catalogue T1-5-1998F  
No. ISBN : 0-95607-1  
Ottawa, Canada  
(Also available in English)

Remplacer la page A6-1 par ce qui suit:

6 RENSEIGNEMENTS SUR LES GLACES, LES  
ROUTES MARITIMES À SUIVRE ET L'AIDE DES  
BRISE-GLACE

1 Le détroit d'Hudson et l'Arctique canadien

SYSTÈME DE TRAFIC DE L'ARCTIQUE CANADIEN  
(NORDREG CANADA).

Les navigateurs devraient être conscients de l'existence du Système de trafic de l'Arctique canadien (NORDREG CANADA) et des avantages qu'ils peuvent tirer en se rapportant à ce dernier. C'est un système volontaire de Services de trafic maritime, qui couvre les eaux des baies d'Ungava, d'Hudson et James, au Sud de 60° de latitude Nord et les eaux auxquelles s'applique la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Durant la saison de navigation dans l'Arctique, un bureau NORDREG, établi à Iqaluit dispose d'un agent des services des glaces qui fournit des renseignements sur l'état des glaces et les routes

2 Côte Est et golfe du Saint-Laurent

Un service semblable est également assuré durant la saison de navigation d'hiver aux navires qui désirent transiter ou manoeuvrer dans les eaux de la côte Est et du Golfe du Saint-Laurent. On peut se prévaloir de ce service en contactant le Système de trafic de l'Est du Canada (ECAREG CANADA). Les procédures de communication avec ECAREG sont contenues dans la présente Édition annuelle des Avis aux navigateurs.

a) Pour des renseignements généraux sur l'état des glaces:

Adresse : Garde côtière canadienne,  
Centre des opérations des  
maritimes  
Opérations des glaces  
B.P. 1000, Bas de rue Parker  
Dartmouth, N.-É.  
B2Y 3Z8

Téléphone : 902-426-5664 ou

maritimes à suivre dans les glaces. Sur demande, l'aide de brise-glace peut être arrangée avec l'agent des services des glaces. Les navigateurs devraient se référer à l'Avis N° 26 de la présente Édition annuelle des Avis aux navigateurs pour des renseignements plus détaillés concernant le présent système STM, la définition des eaux qu'il couvre ainsi que les demandes d'autorisation et les comptes rendus exigés.

a) Pour des renseignements généraux sur l'état des glaces :

Adresse : NORDREG CANADA,  
B.P. 189,  
Iqaluit, T.N.-O. X0A 0H0  
Téléphone : (867) 979-4264  
Facsimilé : (867) 979-4236 ou 867-4264  
Radiogramme : NORDREG CANADA

902-426-5665  
Télex : 019-22510  
Facsimilé : 902-426-6444  
Radiogramme : ECAREG CANADA

b) Pour des renseignements généraux sur l'état des glaces et l'aide de brise-glace dans les eaux de Terre-Neuve, à l'Est du cap Chidley et la longitude 58°00'W, y compris la côte du Labrador et l'inlet Hamilton :

Adresse : ECAREG CANADA,  
Centre SCTM, St. John's,  
B.P. 1300,  
St. John's, Terre-Neuve.  
A1C 6HB  
Téléphone : 709-772-2078 ou  
709-772-4580  
Télex : 016-4530  
Facsimilé : 709-772-5369  
Radiogramme : ECAREG CANADA

### 3 Fleuve Saint-Laurent

Sur le fleuve Saint-Laurent à l'Ouest de la longitude 66°00'W jusqu'à Montréal, les mouvements des navires relèvent du Système de services de trafic maritime (STM). Durant la saison hivernale de la navigation maritime, le centre des opérations des glaces fournira par la voie de "Escoumins Trafic", "Québec Trafic" ou "Montréal Trafic" les routes maritimes à suivre dans les glaces. Des renseignements sur l'état des glaces et des demandes d'assistance par un brise-glace pourront aussi être acheminés via les centres de trafic. Pour des renseignements généraux sur l'état des glaces :

Adresse : Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Régions des Laurentides  
Déglacage - Escorte &  
Contrôle des inondations  
101, boul. Champlain  
Québec (Québec)  
G1K 4H9  
Téléphone : (418) 648-7290 ou  
(418) 648-2214  
Télécopieur : (418) 648-7305  
Radiogramme : ESCOUMINS TRAFIC  
QUÉBEC TRAFIC  
MONTRÉAL TRAFIC

### 4 Les eaux canadiennes des Grands lacs

Tout navire qui pénètre dans les eaux canadiennes des Grands lacs peut obtenir des renseignements sur l'état des glaces, des conseils sur les routes maritimes à suivre et demander l'aide de brise-glace en communiquant avec :

Adresse : Ice Sarnia,  
Garde côtière canadienne  
Centre régionale des  
opérations  
105 rue Christina Sud  
C.P. 2778  
Sarnia, Ontario  
N7T 7W1  
Téléphone : (519) 383-1824  
Facsimilé : (519) 337-2498  
Radiogramme : ICE SARNIA

C-1406-CRC-1978 Équipage  
Règlement sur les exercices d'embarcation et d'incendie, avec  
modifications

\$10.5

0

C-1466-CRC-1978	Règlement sur l'armement en personnel en vue de la sécurité, avec modifications	8.00
C-1481-CRC-1978	Règlement sur les quarts à la passerelle des navires, avec modifications	18.00
C-1467-CRC-1978	Règlement sur des mesures de sécurité au travail, avec modifications	9.00
C-1415-CRC-1978	Équipement Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995), avec modifications	10.50
C-1436-CRC-1978	Règlement sur l'équipement de sauvetage, avec modifications	43.75
DORS-84-689	Règlement sur les appareils et le matériel de navigation, avec modifications	9.00
DORS-83-810	Règlement sur les appareils de gouverne, avec modifications	5.00
1DORS-78-219	Règlement sur les stations radio de navires, avec modifications	23.00
1DORS-78-201	Règlement technique sur les stations (radio) de navires, avec modifications	19.80
C-1472-CRC-1978	Règlement sur les droits d'inspection des installations radio de navire, avec modifications	5.00
T54-30-1985	Journal radio officiel pour stations de navire (Radiotéléphone ou Ports	9.95
DORS-83-654	Règlement sur les ports publics, avec modifications	31.00
	Navigation	
C-1416-CRC-1978	Règlement sur les abordages, avec modifications	40.95
YX76-S9-90-702-1991	Règlement sur les abordages, codification administrative	4.50
DORS-85-514	Règlement sur les rapports d'accidents maritimes, avec modifications	5.50
DORS-84-335	Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair	10.50
DORS-81-364	Règlement sur les pratiques et les règles de radiotéléphonie en VHF, avec modifications	13.00
T31-34/1985	Code of Nautical Procedures and Practices, 1985/Code des méthodes et pratiques nautiques, 1985	7.25
SOR/84-116	Historic Canals (Regulations/Règlements sur les canaux historiques) (with amendments)	21.00
	Pollution	
C-1404-CRC-1978	Règlement sur la pollution de l'air	2.50
C-353-CRC-1978	Règlement sur la prévention de la pollution des eaux arctiques par les navires, avec modifications	74.30
C-1424-CRC-1978	Règlement sur la prévention de la pollution par les ordures	2.50
DORS 93-3	Règlement sur la prévention de la pollution par les hydrocarbures, avec modifications	4.50
C-1429-CRC-1978	Règlement sur la prévention de la pollution des Grands lacs par les eaux usées des navires, avec modifications	19.00
C-1458-CRC-1978	Règlement sur les substances polluantes, avec modifications	6.50
(M2204-390)	(GCC-H99-067)	

**\*1711 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - SPENCE BAY ET LES APPROCHES - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 7770(NAD 27)(1)(642/94) - 7770(Cartouche, Spence Bay)(NAD 27)  
(2)(642/94)

- |          |                      |  |
|----------|----------------------|--|
| 1. Rayer | la bouée plate noire | 69°24'37" N 93°52'33" W                                    |
| 2. Rayer | la bouée plate noire | 065° 7750 pi de la balise Bn R 15ft<br>N 93°35'00"W)(env.) |

(AMA8035-10-5-18)

(GCC-A98-135,136, MPO-C99-096)

**\*1720 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - M'CLINTOCK BAY À ETA ISLAND - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 7735(1-6)(569/99)

- |          |                          |                         |
|----------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Rayer | la bouée plate noire     | 68°38'47" N 97°43'52" W |
| 2. Rayer | la bouée conique rouge   | 68 38 42 N 97 43 37 W   |
| 3. Rayer | la bouée conique rouge 2 | 68 39 21 N 97 53 49 W   |
| 4. Rayer | la bouée conique rouge 4 | 68 38 44 N 97 49 41 W   |
| 5. Rayer | la bouée plate noire 7   | 68 36 58 N 97 43 06 W   |
| 6. Rayer | la bouée plate noire 15  | 68 33 08 N 97 27 48 W   |

(AMA8035-10-5-18)

(GCC-A98-133,134,137-140, MPO-C99-093)

**\*1721 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - STORIS PASSAGE À SIMPSON STRAIT -  
Profondeurs moindres.**

Cartes (Dernière correction) - 7731(1-3)(570/97) - 7733(4-7)(569/97)

- |           |  |                         |
|-----------|--|-------------------------|
| 1. Porter | 0 brasses 2 pieds                            | 68°37'20" N 98°03'50" W |
| 2. Porter | 0 brasses 2 pieds                            | 68 36 04 N 98 01 52 W   |
| 3. Porter | une sonde découvrante de 0 brasses<br>1 pied | 68 35 22 N 98 03 22 W   |
| 4. Porter | 0 brasses 2 pieds                            | 68 37 14 N 98 03 08 W   |
| 5. Porter | 0 brasses 2 pieds                            | 68 35 58 N 98 01 25 W   |
| 6. Porter | une sonde découvrante de 0 brasses<br>1 pied | 68 35 28 N 98 03 00 W   |
| 7. Porter | 2 brasses 2 pieds                            | 68 28 38 N 97 02 10 W   |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-094)

**\*1723 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - CAMBRIDGE BAY - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 7750(Cartouche, Cambridge Bay Harbour)(NAD 83)(1-4)(Nouvelle éd. juin/97)

- |           |                                    |                          |
|-----------|------------------------------------|--------------------------|
| 1. Porter | une bouée conique rouge, marquée 2 | 69°02'43" N 105°05'12" W |
| 2. Porter | une bouée plate verte, marquée 7   | 69°02'39" N 104°59'27" W |
| 3. Porter | une bouée conique rouge, marquée 8 | 69 02 45 N 104 58 48 W   |
| 4. Porter | une bouée plate verte, marquée 11  | 69 03 00 N 104 58 52 W   |

(AMA8035-10-5-18)

(GCC-A98-141-144, MPO-C99-098)

**\*1740 COLOMBIE-BRITANNIQUE - ÎLE DE VANCOUVER - ESQUIMALT HARBOUR - Balise et radar.**

Cartes (Dernière correction) - 3419(NAD 83)(1,2)(323/99) - 3440(NAD 83)(1)(1305/99) - 3313(Feuille 4)(NAD 83)(1)

- |          |                              |                                 |
|----------|------------------------------|---------------------------------|
| 1. Rayer | la balise et la légende BnOr | 48°25'41" N 123°26'10" W (env.) |
| 2. Rayer | la légende Radar             | 48 25 42 N 123 26 11.7 W (env.) |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3419R/M, 3440R/M, 70075(3440) et 70138(3419). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-043)

**\*1732 COLOMBIE-BRITANNIQUE - FITZ HUGH SOUND - RIVERS INLET - GOOSE BAY - Roche.**

Carte (Dernière correction) - 3934(NAD 83)(1)(730/99)

- |           |   |                            |
|-----------|---|----------------------------|
| 1. Porter | une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 0 mètre 5 décimètres Rep (1999) | 51°24'28".5 N 127°40'10" W |
|-----------|---|----------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3934R/M et 70131(3934). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-044)

**\*1702 COLOMBIE-BRITANNIQUE - LAMA PASSAGE - NEW BELLA BELLA - Bouées .**

Cartes (Dernière correction) - 3787(NAD 27)(1,2)(743/99) - 3785(NAD 27)(1,2)(558/99) - 3720(NAD 27)(1,2)(558/99)

1. Rayer la bouée d'amarrage orange et blanche 52°09'52".7 N 128°08'22" W (env.)

2. Rayer la bouée d'amarrage orange et blanche 52 09 40 N 128 08 24 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3720R/M, 3785R/M, 3787R/M, 70059(3785) et 70119(3720). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-041)

**\*1745 ÉTATS-UNIS - ALASKA - DIXON ENTRANCE - DALL ISLAND - POINT CORNWALLIS - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - LC 3802(NAD 27)(1)(902/99) - LC 3000(NAD 27)(2)(507/99)

1. Rayer le feu Fl 4s 193ft 7M 54°42'14" N 132°52'18" W (env.)

2. Rayer le feu 54 42 00 N 132 52 00 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3000R/M, 3802R/M et 70189(3802). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-P99-045)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

216 G5334	Discovery Island	Extrémité Est de l'île, Haro Strait. 48 25 28.3 123 13 32.7	F W 5s FI W	28.3 .....	.....	Tour cylindrique blanche. 10.7	Lum.0.14 s; obs.4.86 s Feu superposé produisant un éclat blanc (0.14 s) à haute intensité à chaque 5 s  Visible de 146° à 050°30' par le S., l'W. et le N. À longueur d'année.  <b>Cornets(2)</b> - Son 6s; sil.54s  Les cornets sont orientés au NE.. et au SE. et ils fonctionnent à l'unisson.  <b>Carte:3424</b> <b>Éd. 09/99</b>
--------------	------------------	--	----------------	---------------	-------	-----------------------------------	---

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et  
\_\_\_\_\_ Emplacement général: \_\_\_\_\_  
Objet: \_\_\_\_\_  
Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude \_\_\_\_\_  
Carte utilisée pour le pointage: \_\_\_\_\_  
d'après l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_ de 19\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_  
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_  
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)  
Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements  
concernant des aides à la navigation  
ou le Livre des feux, des bouées  
et des signaux de brume.

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de  
danger (ou apparence de danger)  
à la navigation, ou lorsque des  
corrections aux Instructions  
Nautiques semblent nécessaires.